

I. INTRODUCTION

L'association Medicus Mundi sur, en partenariat avec le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale représenté par La Direction de la Population, et la Direction Régionale de la Santé à Tanger Tétouan Al-Hoceima, mène le projet « Amélioration de l'assistance aux femmes victimes de violence basée sur le genre dans les services de la santé publique, en accordant une attention particulière à l'inclusion des femmes migrantes, en promouvant l'approche genre et interculturelle ».

Financé par l'AEXCID, ce projet vise à promouvoir les droits des femmes au Maroc à travers des actions de prévention contre la violence basée sur le Genre, et l'assistance aux femmes et filles marocaines et migrantes victimes de ce type de violence.

Ce projet est basé sur l'accompagnement des acteurs locaux, premièrement, en matière de renforcement du système de santé public marocain pour garantir sa capacité à s'adapter aux différents utilisateurs et promouvoir l'offre de soins de qualité. Au même temps, les compétences de la société civile et les titulaires de droits sont renforcés afin de créer des synergies d'action qui contribuent à atteindre l'objectif global de l'intervention.

II. CONTEXTE

Au Maroc, le renforcement de l'égalité entre les sexes et l'introduction de la dimension genre dans les politiques publiques s'inscrit dans la dynamique de consolidation du processus démocratique, la promotion des Droits de l'Homme et en particulier les droits de la femme et l'amélioration des indicateurs de développement humain.

Dans ce cadre, le Ministère de la Santé et de la protection sociale a institutionnalisé en 2017 le programme national de la santé pour la prise en charge des femmes et enfants victimes de violence. L'amélioration de la qualité de la prise en charge sanitaire y compris psychologique, aussi bien curative que préventive figure parmi les objectifs recherchés par le plan d'action de ce programme. D'autant plus qu'il est reconnu que les structures de santé sont souvent la première destination d'une femme ou d'un enfant victime de violence, soigner leurs lésions physiques et psychiques restent une priorité avant de se lancer dans des éventuelles poursuites judiciaires.

Dans le cadre de ce programme, le Ministère de la Santé et de la protection sociale à pu mettre au niveau national 113 unités intégrées pour la prise en charge des femmes et enfants victimes de violences. Dont 13 sont implanté au niveau des Hôpitaux de la région de Tanger-Tétouan Al Hoceima. La mission de ces unités est d'assurer une prise en charge intégrée, globale et multidisciplinaire, médicale et psychologique des femmes et enfants victimes de violence. Les femmes victimes de violence ont le droit de bénéficier d'une prise en charge complète dont le certificat médical gratuitement par l'unité. Celles-ci se chargent également de faciliter les procédures administratives et l'accompagnement de la victime au sein de l'hôpital pour lui prodiguer les soins nécessaires mais également le travail d'orientation des victimes vers les cellules de la justice, de la police ainsi que les ONG actives dans le domaine de la protection et le soutien des femmes victimes de violence. Le fonctionnement de ces unités est assuré par une équipe pluridisciplinaire tel que stipulé par la loi 103-13 et son décret d'application.

Dans ce contexte et en vue de renforcer la lutte contre les violences basées sur le genre, le programme national de la santé pour la prise en charge des femmes et enfants victimes de violences grâce à l'appui

